



**PROCES-VERBAL COMMISSION SPORTIVE DU MERCREDI 10 JUILLET 2019
au siège du Comité à St Lô**

Présents : Olivier Desgrippes (téléphone), Hélène Cuquemel, Isabelle Pihuit, Daniel Groult, Marcel Ameline, Christelle et David.

Excusés : Françoise Levesque, Philippe Lebrun et Gérard Renouf.

Championnat 1^{ère} Division Territoriale Masculine saison 2019/2020:

Les clubs des Pieux et Tourlaville redescendent de région.

Asam Cherbourg St Pierraise, La Haye Pesnel et Lessay accèdent en 1^{ère} division territoriale.

Soit 12 équipes engagées sur 22 journées de championnat.

Championnat 1^{ère} Division Territoriale Féminine saison 2019/2020 :

Le club d'Avranches redescend de région.

L'Entente Sud Manche (St Hilaire-Mortain-Le Teilleul) et Torigni sur Vire accèdent en 1^{ère} Division Territoriale.

11 clubs engagés, soit une poule de 12 avec un exempt sur 22 journées.

Championnat jeunes saison 2019/2020 :

Sur proposition de la commission technique il est retenu pour les phases de qualification :

3 dates de brassage (we 21 septembre, we 28 septembre et we 12 octobre 2019) suivi de 5 dates de qualification (we 9 novembre, we 16 novembre, we 23 novembre, we 7 décembre et we 14 décembre). Le championnat débiterait le we du 11 janvier 2020.

Coupe Jeune de la Manche -19, -17, -15 et -13 saison 2019/2020 :

5 dates (we 19 octobre, we 30 novembre, we 21 décembre, we 4 janvier) + la finale fixée au 11 avril 2020.

Coupe du Comité et Challenge Roger Jeanne saison 2019/2020 :

3 tours + la finale fixée le we du 16 mai 2020 dans le Sud Manche.

Informations diverses :

Demande de Tourlaville concernant un jeune joueur atteint d'autisme léger pour évoluer une année supplémentaire en -15 et non en -17. La COC valide la demande de Tourlaville.

Olivier DESGRIPPES
Président